

Paris, le 23 février 2017

Résultats annuels 2016

Un résultat net part du Groupe de 1 200 M€ en hausse de 6,2 %
Hausse du dividende à 0,80 € / action⁽¹⁾

ÉLÉMENTS CLÉS

- Poursuite de l'amélioration du mix produits sur l'ensemble des zones géographiques : la collecte nette épargne/retraite très positive en unités de compte (+ 3,2 Md€) et, symétriquement, la décollecte nette en euro (- 2,2 Md€) se traduisent par la croissance des encours moyens en unités de compte (+ 9,1 %) et la baisse des encours moyens hors unités de compte (- 0,3 %)
- Chiffre d'affaires de 31,5 Md€ stable à - 0,2 % (+ 1,4 % à périmètre et change constants⁽²⁾)
- Résultat brut d'exploitation de 2 638 M€ en hausse de 8,7 % (+ 12,8 % à périmètre et change constants, nettement supérieur à l'objectif de croissance de 5 % par an)
- Résultat net part du Groupe de 1 200 M€ en hausse de 6,2 % (+ 9,2 % à périmètre et change constants)
- Taux de couverture du SCR Groupe de 177 % à fin 2016
- Le conseil d'administration propose d'augmenter le dividende à 0,80 € / action⁽¹⁾

Frédéric Lavenir, directeur général, a déclaré :

« Confortée par la qualité de ses performances opérationnelles et de ses résultats dans cette première année de mise en œuvre des nouveaux accords de partenariat, CNP Assurances réaffirme ses perspectives de croissance tout en accélérant sa transformation, avec le succès du lancement de YOUSE au Brésil et la stratégie de digitalisation du modèle d'affaires en France et en Europe. »

(1) Proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 13 avril 2017

(2) Cours de change moyen :

Au 31.12.2016 : Brésil : 1 € = 3,86 BRL ; Argentine : 1 € = 16,35 ARS

Au 31.12.2015 : Brésil : 1 € = 3,70 BRL ; Argentine : 1 € = 10,25 ARS

Dans le comparatif à périmètre constant, la contribution de CNP BVP (Europe hors France) et La Banque Postale Prévoyance (France) a été sortie du périmètre 2015, et la contribution de CNP Caution (France), d'Arial CNP Assurances (France) et de YOUSE (Brésil) a été sortie du périmètre 2016

1. Activité et marges sur affaires nouvelles 2016

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 31,5 Md€, stable à - 0,2 % (+ 1,4 % à périmètre et change constants).

En France, le chiffre d'affaire est en baisse de 2,1 % à 24,3 Md€ principalement sous l'effet de la déconsolidation de LBPP. L'activité épargne haut-de-gamme de CNP Patrimoine, portée par la nouvelle gamme de contrats patrimoniaux innovants CNP One, enregistre un chiffre d'affaires de 958 M€, en hausse de 121 %, et permet d'atteindre sur cette nouvelle clientèle une part d'unités de compte (UC) dans le chiffre d'affaires de 33 %. La collecte nette épargne/retraite atteint + 1,9 Md€ pour les contrats en UC et - 2,1 Md€ pour les contrats en euro. Concernant le portefeuille de prévoyance collective, la poursuite du redressement technique a conduit à la résiliation de certains contrats. Malgré le contexte de taux d'intérêt historiquement bas, le taux de marge sur affaires nouvelles (10,0 %) résiste bien grâce à une amélioration de la contribution opérationnelle.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires s'élève à 3,6 Md€, soit une hausse de 11,5 % (+16,9 % à périmètre et change constants). Il est porté par une dynamique favorable sur l'ensemble des segments d'activité. Sur un marché de l'assurance⁽¹⁾ en hausse de 9 %, Caixa Seguradora améliore sa part de marché à 5,9 %. La collecte nette épargne/retraite augmente de 13 % à 0,8 Md€ en quasi-totalité en UC. La plateforme d'assurance 100 % digitale sous la marque YOUSE⁽²⁾ a été lancée avec succès au Brésil. Le taux de marge sur affaires nouvelles est en hausse de 3 points à 29,1 %.

En Europe hors France, le chiffre d'affaires s'élève à 3,7 Md€, soit une hausse de 3,0 % (+ 5,9 % à périmètre constant). La collecte nette épargne/retraite est positive de + 0,5 Md€ pour les contrats en UC et négative à - 0,1 Md€ pour les contrats en euro. Le taux de marge sur affaires nouvelles de 19,3 % bénéficie de la bonne performance de CNP Santander.

Les encours moyens nets s'établissent à 308,7 Md€ (305,9 Md€ en 2015) avec une hausse des encours en UC (+ 9,1 %) et une baisse des encours hors UC (- 0,3 %).

2. Résultats annuels 2016

Le produit net d'assurance (PNA) s'établit à 2 782 M€, en progression de 10,7 % par rapport à 2015 (+ 14,9 % à périmètre et change constants).

En France, le PNA atteint 1 599 M€, en forte hausse de 15,4 % (+ 18,8 % à périmètre constant), principalement porté par l'épargne/retraite qui bénéficie de la croissance des encours et d'effets positifs liés à l'amélioration de la structure de la collecte.

Le PNA Amérique latine atteint 938 M€, en hausse de 1,8 % (+ 7,1 % à périmètre et change constants), porté en particulier par la poursuite de la bonne dynamique opérationnelle de la prévoyance/protection.

En Europe hors France, le PNA atteint 245 M€, en hausse de 18,2 % (+ 25,1 % à périmètre constant), principalement soutenu par la croissance solide de l'activité prévoyance/protection de CNP Santander.

Les revenus du compte propre sont stables à 771 M€.

Les revenus totaux s'établissent ainsi à 3 553 M€, en hausse de 8,1 % (+ 11,7 % à périmètre et change constants).

(1) Source : SUSEP

(2) www.youse.com.br

Les frais de gestion s'établissent à 916 M€, en hausse de 6,3 % (+ 8,5 % à périmètre et change constant). Hors coût du Programme d'Excellence Opérationnelle (PEO) lancé en France début 2016 (51 M€ d'investissement initial non récurrent), les frais de gestion du Groupe sont stables (+0,3 %). A fin 2016, le PEO a déjà permis une réduction récurrente de la base de coûts de 14 M€ en année pleine conformément aux attentes. CNP Assurances confirme l'objectif à fin 2018 d'une réduction récurrente de la base de coûts de 60 M€ en année pleine.

Le coefficient d'exploitation s'améliore de 1,4 point à 32,9 %.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est de 2 638 M€, en hausse de 8,7 % (+ 12,8 % à périmètre et change constants, nettement supérieur à l'objectif de croissance de 5 % par an).

Le résultat net part du Groupe (RNPG) ressort à 1 200 M€, en hausse de 6,2 % (+ 9,2 % à périmètre et change constants).

Un dividende de 0,80 € / action en numéraire sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 13 avril 2017.

L'operating free cash-flow net⁽¹⁾ généré sur l'année 2016 est en hausse de 10,5 % à 1 056 M€, soit 1,54 € / action, et permet de couvrir 1,9x le dividende proposé.

L'actif net comptable augmente de 8,9 % à 15 768 M€ à fin 2016, soit 22,97 € / action.

Le taux de couverture du SCR Groupe est de 177 % à fin décembre 2016 contre 160 % à fin septembre 2016, en ligne avec la hausse des taux d'intérêts sur le dernier trimestre.

Compte tenu de la forte croissance organique du RBE de 12,8 % en 2016, **CNP Assurances rehausse son objectif de RBE à horizon 2018** en affichant un objectif de croissance organique annuelle moyenne d'au moins 5 % sur la période 2017-2018, à partir du niveau atteint en 2016.

(1) Net des émissions et remboursements de dettes subordonnées

(M€)	2016	2015	Var. (%)	Var. à périmètre et change constants (%)
Chiffre d'affaires	31 536	31 585	- 0,2	1,4
Encours moyens nets	308 698	305 871	0,9	ns
Revenus totaux	3 553	3 288	8,1	11,7
Produit net d'assurance (PNA) dont :	2 782	2 514	10,7	14,9
France	1 599	1 386	15,4	18,8
Amérique latine	938	921	1,8	7,1
Europe hors France	245	207	18,2	25,1
Revenus du compte propre	771	774	- 0,3	1,4
Frais de gestion dont :	916	862	6,3	8,5
France	628	597	5,3	7,8
Amérique latine hors YOUSE	152	153	- 0,8	7,4
YOUSE	24	10	ns	ns
Europe hors France	112	102	9,9	13,7
Résultat brut d'exploitation (RBE)	2 638	2 426	8,7	12,8
Charges de financement	-248	-192	29,1	29,1
Impôts sur les résultats	-865	-811	6,7	12,8
Intérêts minoritaires et mises en équivalence	-287	-300	- 4,2	2,3
Plus-values nettes & effet <i>fair value</i>	159	319	ns	ns
Eléments non-récurrents	-195	-312	ns	ns
Résultat net part du Groupe (RNPG)	1 200	1 130	6,2	9,2

ANNEXES

Chiffre d'affaires par pays

(M€)	2016	2015	Variation (%)	Variation à périmètre et change constants (%)
France	24 251,3	24 776,7	- 2,1	- 1,3
Italie	2 770,7	2 756,2	0,5	2,7
Brésil	3 548,6	3 161,1	12,2	16,9
Allemagne	431,2	357,2	20,7	20,7
Espagne	242,0	217,7	11,1	18,0
Chypre	139,0	137,0	1,4	1,4
Pologne	56,8	47,4	20,0	20,0
Argentine	47,5	65,0	- 26,9	16,5
Danemark	12,9	5,8	124,5	124,5
Norvège	11,9	14,2	- 16,1	- 16,1
Portugal	7,5	36,7	- 79,7	- 17,8
Autriche	7,5	1,2	516,5	516,5
Irlande	0,1	0,9	- 92,6	- 92,6
Autres hors France	9,3	7,7	20,9	20,9
Total hors France	7 284,9	6 808,1	7,0	11,2
Total	31 536,2	31 584,8	- 0,2	1,4

Chiffre d'affaires par segment

(M€)	2016	2015	Variation (%)	Variation à périmètre et change constants (%)
Epargne	21 629,4	21 493,0	0,6	1,1
Retraite	3 299,7	3 358,7	- 1,8	0,7
Prévoyance	1 762,6	2 056,3	- 14,3	- 5,6
Couverture de prêts	4 001,0	3 806,8	5,1	7,2
Santé	498,1	531,8	- 6,4	- 0,8
Domage aux biens	345,4	338,2	2,1	5,9
Total	31 536,2	31 584,8	- 0,2	1,4

Chiffre d'affaires par pays et par segment

(M€)	2016						
	Epargne	Retraite	Prévoyance	Couverture de prêts	Santé	Dommage aux biens	Total
France	18 762,1	1 262,6	1 194,9	2 705,5	326,1	-	24 251,3
Italie	2 617,9	13,8	12,5	126,5	-	-	2 770,7
Brésil	38,0	2 019,2	528,2	526,0	143,6	293,7	3 548,6
Allemagne	-	-	-	431,2	-	-	431,2
Espagne	156,3	4,1	0,3	81,4	-	-	242,0
Chypre	48,4	-	11,4	0,4	28,1	50,6	139,0
Pologne	-	-	-	56,8	-	-	56,8
Argentine	5,5	-	15,3	25,8	-	0,8	47,5
Danemark	-	-	-	12,9	-	-	12,9
Norvège	-	-	-	11,9	-	-	11,9
Portugal	-	-	-	7,5	-	-	7,5
Autriche	-	-	-	7,5	-	-	7,5
Irlande	-	0,1	-	-	-	-	0,1
Autres hors France	1,3	0,1	0,0	7,6	0,2	0,2	9,4
Total hors France	2 867,2	2 037,1	567,7	1 295,5	172,0	345,4	7 284,9
Total	21 629,4	3 299,7	1 762,6	4 001,0	498,1	345,4	31 536,2

Chiffre d'affaires par zone géographique et par partenaire / filiale

(M€)	2016	2015	Variation (%)
La Banque Postale	8 758,3	8 981,7	- 2,5
BPCE ⁽¹⁾	10 261,0	10 705,2	- 4,2
Amétis	404,8	460,3	- 12,1
Etablissements financiers France	1 488,7	1 449,0	2,7
Mutuelles	559,9	808,0	- 30,7
Entreprises et collectivités locales	1 637,5	1 896,8	- 13,7
CNP Patrimoine	957,9	434,2	120,6
Autres France	183,2	41,5	342,0
Total France	24 251,3	24 776,7	- 2,1
CNP UniCredit Vita (Italie)	2 549,0	2 555,9	- 0,3
Caixa Seguradora (Brésil)	3 548,6	3 161,1	12,3
CNP Santander Insurance (Irlande)	605,4	492,1	23,0
CNP Partners (Espagne)	343,8	243,2	41,3
CNP Cyprus Insurance Holdings (Chypre)	141,5	139,9	1,2
CNP Seguros de Vida (Argentine)	47,5	65,0	- 26,9
CNP Europe Life (Irlande)	0,1	1,9	ns
CNP BVP (Portugal-Espagne-Italie)	-	99,5	ns
Autres hors France	48,9	49,5	- 0,7
Total hors France	7 284,9	6 808,1	7,0
Total	31 536,2	31 584,8	- 0,2

- (1) La bascule des nouvelles souscriptions de contrats épargne/retraite vers Natixis Assurances s'est opérée progressivement entre janvier et octobre 2016. L'effet sur le chiffre d'affaires épargne/retraite de CNP Assurances de la fin des affaires nouvelles commercialisées par les Caisses d'Épargne sera visible en année pleine en 2017. En assurance emprunteur, la distribution par les Banques Populaires et le Crédit Foncier des contrats co-assurés à hauteur de 66 % par CNP Assurances et 34 % par Natixis Assurance a démarré au 1^{er} janvier 2016.

**Chiffre d'affaires en unités de compte (UC)
par zone géographique et par partenaire / filiale**

(M€)	2016		
	2016	2015	Variation (%)
La Banque Postale	1 164,2	1 305,2	- 10,8
BPCE ⁽¹⁾	1 449,5	1 660,8	-12,7
Amétis	77,4	75,7	2,2
CNP Patrimoine	318,4	91,7	247,2
Autres France	23,9	24,3	-1,6
Total UC France	3 033,5	3 157,7	- 3,9
CNP UniCredit Vita (Italie)	1 476,1	1 712,1	- 13,8
Caixa Seguradora (Brésil)	2 015,8	1 750,1	15,2
CNP Partners (Espagne)	81,7	50,9	60,6
CNP Cyprus Insurance Holdings (Chypre)	47,8	48,1	- 0,7
CNP BVP (Portugal-Espagne-Italie)	-	18,1	ns
Autres hors France	0,1	1,9	ns
Total UC hors France	3 621,5	3 581,1	1,1
Total UC	6 655,0	6 738,8	- 1,2

- (1) La bascule des nouvelles souscriptions de contrats épargne/retraite vers Natixis Assurances s'est opérée progressivement entre janvier et octobre 2016. L'effet sur le chiffre d'affaires épargne/retraite de CNP Assurances de la fin des affaires nouvelles commercialisées par les Caisses d'Epargne sera visible en année pleine en 2017.

**Part du chiffre d'affaires épargne/retraite en unités de compte (UC)
par zone géographique**

(M€)	2016			
	Epargne/Retraite	Dont UC	Dont hors UC	Part en UC (%)
France	20 024,7	3 033,5	16 991,2	15,1
Amérique latine	2 062,7	2 015,8	46,9	97,7
Europe hors France	2 841,7	1 605,7	1 236,0	56,5
Total	24 929,1	6 655,0	18 274,1	26,7

Chiffre d'affaires de Caixa Seguradora par segment en real brésilien

(MBRL)	2016	2015	Variation (%)
Epargne	146,3	143,3	2,1
Retraite	7 786,1	6 495,8	19,9
Prévoyance	2 036,8	1 920,2	6,1
Couverture de prêts	2 028,3	1 772,4	14,4
Santé	553,8	315,7	75,4
Domage aux biens	1 132,6	1 060,4	6,8
Total	13 684,0	11 707,9	16,9

Chiffre d'affaires de CNP UniCredit Vita par segment

(M€)	2016	2015	Variation (%)
Epargne	2 456,2	2 466,6	- 0,4
Retraite	13,8	14,6	- 5,8
Prévoyance	12,5	11,6	7,1
Couverture de prêts	66,6	63,1	5,5
Total	2 549,0	2 555,9	- 0,3

Chiffre d'affaires de CNP Santander Insurance par pays

(M€)	2016	2015	Variation (%)
Allemagne	431,2	357,2	20,7
Pologne	56,8	47,4	20,0
Espagne	48,0	35,7	34,4
Italie	30,1	26,8	12,3
Danemark	12,9	5,8	124,5
Norvège	11,9	14,2	-16,1
Autriche	7,5	1,2	516,4
Autres Europe	6,9	3,9	76,9
Total	605,4	492,1	23,0

GLOSSAIRE

Actif net comptable	Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la valeur pour les actionnaires des capitaux propres comptables part du Groupe, sans intégrer la part des détenteurs de dettes subordonnées.
Actif net réévalué (ANR)	Correspond à la valeur de marché des actifs qui n'adossent pas les engagements techniques envers les assurés. Se calcule en soustrayant aux capitaux propres du Groupe les dettes subordonnées classées en capitaux propres, les actifs incorporels et les autres éléments valorisés par ailleurs dans la valeur <i>d'in-force</i> (VIF). Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. L'actif net réévalué se décompose en capital requis et <i>free surplus</i> .
<i>Annual premium equivalent</i> (APE)	Correspond à un dixième de la somme des primes uniques et des versements libres, auquel s'ajoute la valeur annualisée des montants de primes périodiques des contrats souscrits sur la période. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.
Chiffre d'affaires	Se calcule en additionnant les primes acquises, les chargements sur primes des contrats IAS 39 et, jusqu'à fin 2015, 50% des primes acquises par La Banque Postale Prévoyance (LBPP). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période.
Coefficient d'exploitation	Se calcule en divisant les frais de gestion par le produit net d'assurance (PNA). Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité opérationnelle en termes de frais de gestion.
Collecte nette	Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en soustrayant aux primes encaissées les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) hors variation de provision pour sinistres à payer. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'impact sur les encours des primes encaissées et des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.
Éléments non-récurrents	Permet d'isoler les éléments non-récurrents impactant le résultat net part du Groupe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.
Encours	Se calcule en soustrayant aux passifs relatifs aux contrats la participation aux bénéfices différée. L'évolution des encours résulte à la fois de la collecte nette et de la revalorisation des droits des assurés (participation aux bénéfices et variation de valeur des unités de compte). Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Les encours peuvent se calculer bruts ou nets de réassurance, et mesurent le montant des engagements techniques envers les assurés.
Evolution à change constant	Dans le comparatif à change constant, le taux de change de la période précédente est appliqué à la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs hors effet de change.
Evolution à périmètre constant	Dans le comparatif à périmètre constant, la contribution des activités cédées ou arrêtées est sortie du périmètre de la période précédente, et la contribution des activités nouvelles est sortie du périmètre de la période actuelle. Cet indicateur permet de mesurer l'évolution des principaux indicateurs sur un périmètre d'activité comparable.

Fonds propres éligibles à la couverture du MCR	Correspondent à la somme des fonds propres Tier 1 et Tier 2 éligibles à la couverture du MCR : dans ce cadre, les fonds propres Tier 1 <i>restricted</i> sont limités à 20% des fonds propres Tier 1 totaux, et les fonds propres Tier 2 sont limités à 20% du MCR. Les fonds propres Tier 3 ne sont pas autorisés en couverture du MCR.
Fonds propres éligibles à la couverture du SCR	Correspondent à la somme des fonds propres Tier 1, Tier 2 et Tier 3 éligibles à la couverture du SCR : dans ce cadre, les fonds propres Tier 1 <i>restricted</i> sont limités à 20% des fonds propres Tier 1 totaux, les fonds propres Tier 2 et Tier 3 sont limités à 50% du SCR, et les fonds propres Tier 3 sont limités à 15% du SCR.
Fonds propres Tier 1 <i>restricted</i>	Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 1, y compris <i>grandfathering</i> des dettes subordonnées perpétuelles émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.
Fonds propres Tier 1 <i>unrestricted</i>	Correspondent aux fonds propres classés en Tier 1 hors dettes subordonnées, qui se calculent en additionnant le capital social, les primes d'émission, de fusion et d'apport, et la réserve de réconciliation minorée des fonds propres non-fongibles.
Fonds propres Tier 2	Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 2, y compris <i>grandfathering</i> des dettes subordonnées datées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.
Fonds propres Tier 3	Correspondent aux dettes subordonnées classées en Tier 3, ainsi qu'aux éventuels impôts différés actifs nets classés en Tier 3.
Frais de gestion	Frais d'administration et de gestion des contrats d'assurance hors commissions versées aux distributeurs. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires.
<i>Free surplus</i>	Correspond à la quote-part de l'actif net réévalué (ANR) qui peut être librement utilisé par le management pour payer les dividendes et développer l'activité via la commercialisation d'affaires nouvelles ou par le biais d'opérations de croissance externe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires.
<i>Market consistent embedded value (MCEV[®])</i>	Evaluation de la valeur d'une compagnie d'assurance, qui se décompose en actif net réévalué (ANR) et valeur d' <i>in-force</i> (VIF), à savoir la valeur des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« <i>market-consistent</i> »). Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires.
<i>Minimum capital requirement (MCR)</i>	Minimum de fonds propres de base éligibles d'un assureur, défini par la directive Solvabilité 2 comme un niveau de risque inacceptable pour la protection des assurés et des bénéficiaires. Lorsque le montant des fonds propres de base éligibles devient inférieur au MCR, l'agrément de l'assureur lui est retiré s'il n'est pas capable de ramener rapidement ce montant au niveau du MCR.
<i>Operating free cash-flow (OFCF)</i>	Mesure la génération de <i>free surplus</i> , qui peut être utilisé pour payer les dividendes et développer l'activité via la commercialisation d'affaires nouvelles ou par le biais d'opérations de croissance externe. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires. L' <i>operating free cash-flow</i> peut se calculer brut ou net des émissions et remboursements de dettes subordonnées.
Part en unités de compte (UC) du chiffre d'affaires du segment épargne/retraite	Se calcule en divisant le chiffre d'affaires en unités de compte (UC) par le chiffre d'affaires total du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part du chiffre d'affaires en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis.
Part en unités de compte (UC) des provisions mathématiques du segment épargne/retraite	Se calcule en divisant les provisions mathématiques (PM) en unités de compte (UC) par les provisions mathématiques totales du segment épargne/retraite. Cet indicateur permet de mesurer la part des provisions mathématiques en unités de compte pour lesquelles le capital et le rendement ne sont généralement pas garantis.
Plus-values nettes & effet <i>fair value</i>	Permet de mesurer l'impact sur le résultat net part du Groupe des effets de marché (plus ou moins-values réalisées ou latentes nettes de dépréciations des placements), ainsi que des dépréciations et mouvements exceptionnels d'actifs incorporels. Cet indicateur est net de participation aux bénéfices, d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

Produit net d'assurance (PNA)	Se calcule en soustrayant les commissions versées aux distributeurs à la somme des chargements prélevés sur les contrats d'assurance, des résultats techniques et du solde de réassurance. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge générée par les contrats d'assurance avant frais de gestion.
Provision mathématique (PM)	Provision correspondant à la valeur de rachat pour les contrats d'épargne et à la valeur actualisée des engagements de l'assureur pour les contrats de retraite.
Provision pour participation aux excédents (PPE)	Provision permettant de différer l'attribution aux assurés d'une partie de la participation aux bénéfices techniques et financiers.
Provision pour sinistres à payer (PSAP)	Provision correspondant à l'évaluation des prestations restant à payer aux assurés et bénéficiaires (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes, sinistres) au titre des sinistres déjà survenus à la date d'évaluation.
Ratio APE ou taux de marge sur affaires nouvelles	Se calcule en divisant la valeur des affaires nouvelles (VAN) par l' <i>annual premium equivalent</i> (APE). Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité future estimée des contrats d'assurance souscrits sur la période.
Ratio combiné du segment prévoyance/protection	Se calcule pour le segment prévoyance/protection en soustrayant à 100% le quotient du résultat brut d'exploitation (RBE) par le chiffre d'affaires net de réassurance. Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité technique des activités de prévoyance/protection.
Ratio de couverture des dividendes	Se calcule en divisant l' <i>operating free cash-flow</i> (OFCF) net des émissions et remboursements de dettes subordonnées par les dividendes. Cet indicateur permet de mesurer la capacité à payer les dividendes aux actionnaires.
Ratio de couverture des intérêts	Se calcule en divisant le résultat brut d'exploitation (RBE) par l'ensemble des intérêts payés au titre des dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres. Cet indicateur permet de mesurer la capacité à payer les intérêts aux détenteurs de dettes subordonnées.
Ratio de levier	Se calcule en divisant la somme des capitaux propres totaux et des dettes subordonnées classées en dettes par les placements des activités d'assurance minorés des instruments dérivés passifs. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité non-pondérée par les risques : plus le ratio de levier est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.
Ratio d'endettement	Se calcule en divisant les dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres par la somme des dettes subordonnées classées en dettes et des capitaux propres totaux minorés des actifs incorporels. Cet indicateur permet de mesurer la proportion de dettes subordonnées classées en dettes ou en capitaux propres dans la structure de financement.
Ratio de <i>pay-out</i> ou taux de distribution du résultat	Se calcule en divisant les dividendes distribués aux actionnaires par le résultat net part du Groupe (RNPG). Cet indicateur permet de mesurer la part du résultat net part du Groupe distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.
Résultat brut d'exploitation (RBE)	Se calcule en retraçant du résultat net part du Groupe les éléments suivants : les charges de financement, les impôts sur les résultats, les intérêts minoritaires et mises en équivalence, les plus-values nettes & effet <i>fair value</i> , les éléments non-récurrents. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats. Il permet de mesurer la marge après frais de gestion.
Résultat par action	Se calcule selon les normes IFRS en divisant le résultat net part du Groupe (RNPG), minoré de la charge nette des dettes subordonnées classées en capitaux propres, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
<i>Return on equity</i> (ROE)	Se calcule en divisant le résultat net part du Groupe (RNPG) par l'actif net comptable moyen sur la période. Cet indicateur permet de mesurer la rentabilité des capitaux propres apportés par les actionnaires.

Revenus du compte propre	Correspondent principalement aux revenus générés par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, ainsi qu'aux amortissements des valeurs de portefeuille et des accords de distribution. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires. Il permet de mesurer la marge générée par les investissements adossant les capitaux propres et les dettes subordonnées, avant frais de gestion.
Revenus totaux	Se calcule en additionnant le produit net d'assurance (PNA) et les revenus du compte propre. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et net de réassurance. Il permet de mesurer la marge avant frais de gestion.
<i>Solvency capital requirement (SCR)</i>	Niveau de fonds propres éligibles permettant à un assureur d'absorber des pertes significatives, et donnant une assurance raisonnable que les engagements envers les assurés et les bénéficiaires seront honorés lorsqu'ils seront dus. Le SCR est défini par la directive Solvabilité 2 comme la valeur à risque (« <i>value-at-risk</i> ») des fonds propres de base de l'assureur, avec un niveau de confiance de 99,5% à horizon un an. CNP Assurances a opté pour un mode de calcul de son SCR selon la formule standard sans mesures transitoires, sauf <i>grandfathering</i> des dettes subordonnées émises avant l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.
Taux de couverture du MCR	Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du MCR par le MCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du MCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.
Taux de couverture du SCR	Se calcule en divisant les fonds propres éligibles à la couverture du SCR par le SCR. Cet indicateur permet de mesurer la solvabilité pondérée par les risques : plus le taux de couverture du SCR est élevé, plus l'assureur est en mesure d'absorber des pertes potentielles.
Taux de rachat	Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en divisant les rachats payés (rachats partiels, rachats totaux) par les provisions mathématiques de début de période. Cet indicateur permet de mesurer l'impact sur les encours des rachats payés aux assurés.
Taux de sortie	Se calcule, à partir de données de gestion, selon les principes applicables aux comptes consolidés en France, c'est-à-dire avant retraitements liés à la comptabilité de dépôt appliquée aux contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, en divisant les prestations payées (capitaux décès, arrivées à échéance, rachats partiels, rachats totaux, rentes) par les provisions mathématiques de début de période. Cet indicateur permet de mesurer l'impact sur les encours des prestations payées aux assurés et aux bénéficiaires.
Valeur des affaires nouvelles (VAN)	Evaluation de la valeur des contrats d'assurance souscrits sur la période, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« <i>market-consistent</i> »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance souscrits sur la période, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-réplicables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.
Valeur d' <i>in-force</i> (VIF)	Evaluation de la valeur des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, déterminée selon une méthodologie d'évaluation des actifs et des passifs cohérente avec le marché (« <i>market-consistent</i> »). Se calcule comme la valeur actualisée des profits futurs estimés des contrats d'assurance en portefeuille à la date d'évaluation, minorée de la valeur temps des options et garanties financières, du coût de friction du capital et du coût des risques non-réplicables. Cet indicateur est net d'intérêts minoritaires et d'impôts sur les résultats.

CALENDRIER FINANCIER

Les états financiers 2016 de CNP Assurances ont été examinés par le conseil d'administration qui s'est réuni le 22 février 2017 et sont soumis à la finalisation de l'audit par les commissaires aux comptes de CNP Assurances.

- Assemblée générale annuelle mixte des actionnaires : jeudi 13 avril 2017 à 14h00
- Indicateurs de résultat au 31 mars 2017 : jeudi 11 mai 2017 à 7h30
- Chiffre d'affaires et résultat au 30 juin 2017 : lundi 31 juillet 2017 à 7h30
- Indicateurs de résultat au 30 septembre 2017 : jeudi 16 novembre 2017 à 7h30

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale du groupe CNP Assurances, publiés en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs <http://www.cnp.fr/Analyste-investisseur>.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 200 millions d'euros en 2016. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :



Avertissement :

Ce document peut contenir des données de nature prospective. Ces données se réfèrent notamment à des projections, des événements futurs, des tendances ou objectifs qui sont sujets par nature à des risques et aléas susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces données. Ces risques et aléas peuvent concerner par exemple l'évolution de la conjoncture économique et les performances des marchés financiers, les décisions et changements d'ordre législatif ou réglementaire, la fréquence et la gravité des sinistres assurés, l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change, les changements intervenant dans les politiques des banques centrales ou des gouvernements, les procès ou actions en justice, les effets des acquisitions et des cessions, et des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence. Des informations concernant ces risques et aléas peuvent figurer dans les documents déposés par CNP Assurances auprès de l'AMF. CNP Assurances ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser, du fait de nouvelles informations, d'événement futur ou pour toute autre raison, les données de nature prospective qui peuvent être présentées dans ce document.

Certains éléments de l'exercice précédent peuvent être reclassés afin qu'ils soient cohérents avec les données de l'exercice actuel. La somme des données chiffrées présentées dans le présent document peut ne pas correspondre exactement au total indiqué dans les tableaux et le texte. Les pourcentages et variations en pourcentages sont calculés sur la base de données chiffrées complètes comprenant également les décimales, c'est pourquoi le présent document peut contenir de légères différences dans les sommes et pourcentages en raison des valeurs arrondies. Les résultats définitifs de CNP Assurances en matière de solvabilité doivent être soumis ultérieurement aux autorités de supervision et peuvent différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce document.

Ce document peut contenir des indicateurs alternatifs de performance (par exemple le résultat brut d'exploitation) que CNP Assurances estime être des indicateurs utiles, mais qui ne sont pas reconnus par les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Par conséquent, ces indicateurs doivent être considérés comme des compléments, et non comme des substituts, au bilan et au compte de résultat déterminés conformément aux normes IFRS. Comme toutes les entreprises ne les définissent pas de la même manière, ces indicateurs peuvent ne pas être comparables à des indicateurs de même appellation utilisés par d'autres entreprises.